

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 3 juin 2013, à 19h32, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar,
Madame Julie Grenier,
Monsieur Richard d'Amour

Monsieur Serge Tremblay,
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Aucune absence

Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 3 juin 2013

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h32.

13 06 082

2. Adoption de l'ordre du jour du 3 juin 2013

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 3 juin 2013, soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 6.3.5. Circulation sur le chemin Way's Mills
- 6.3.6. Avis de convocation Comité Loisir de Barnston-Ouest
- 6.3.7. Lettres de remerciements
- 9.5. Résolution pour une demande de révision à la programmation de la TECQ
- 11.1. Boîtes en coroplaste pour contenants consignés

- 1.- Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2013 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2013**
- 4.- Première période de questions**
- 5.- Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Intervention incendie chemin Provencher
- 6.- Correspondance**
 - 6.1. **Demandes d'aide financière**
 - 6.1.1. Jeunesse rurale de la région de Coaticook
 - 6.2. **Invitation**
 - 6.2.1. Les Médiévalestries 2013
 - 6.2.2. 72^e Assises annuelles de la FQM
 - 6.2.3. La Ressourcerie des Frontières
 - 6.2.4. Lancement de la saison touristique 2013
 - 6.2.5. AGA SADC de la Région de Coaticook
 - 6.2.6. Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook
 - 6.2.7. AGA CSSS de la MRC-de-Coaticook et de la Fondation du CSSS

- 6.3. **Divers**
 - 6.3.1. Résolution proclamant les Journées de la culture
 - 6.3.2. Rapport du CCU
 - 6.3.3. Soumission fauchage des abords de chemin
 - 6.3.4. Entretien des plates-bandes du Centre Communautaire
 - 6.3.5. Circulation sur le chemin Way's Mills
 - 6.3.6. Avis de convocation Comité Loisir de Barnston-Ouest
 - 6.3.7. Lettres de remerciement
- 7.- **Rapport de madame la Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par madame la Maire
 - 7.2. Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2. Résultat de l'appel d'offre sur invitation pour l'enrobé bitumineux sur le chemin Kingscroft
 - 9.3. Résolution autorisant l'appel d'offres pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver
 - 9.4. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 9.5. Résolution pour une demande de révision à la programmation de la TECQ
- 10.- **Trésorerie**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 11.- **Divers**
 - 11.1. Boîtes en coroplaste pour contenants consignés
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

13 06 083

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2013 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2013

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2013 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2013 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

4. 1^{ere} PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler

13 06 084

5.1. Intervention incendie chemin Provencher

ATTENDU que la municipalité a mandaté, lors de son conseil du mois de mai 2013, Madame la maire Ghislaine Leblond et le conseiller Richard D'Amour à négocier le montant de la facture de l'intervention incendie du chemin Provencher avec le responsable de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook ;

ATTENDU qu'après discussion entre Madame la maire et le responsable de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook les coûts reliés à l'intervention du 2 avril 2013 sur le chemin Provencher ont été justifiés;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la dépense de 6 000\$ reliée à l'intervention incendie du 2 avril dernier sur le chemin Provencher par la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook;

Que l'ensemble des citoyens soient informés et sensibilisés à la desserte des services incendie sur le territoire de la municipalité par le biais du journal Le Joyau et par un envoi postal à chacune des adresses de la municipalité ;

Que le conseil municipal mandate madame la maire Ghislaine Leblond et les conseillers Richard D'Amour et Johnny Pizar à initier une négociation portant sur les ententes de protection incendie avec les services de protection incendie de la municipalité d'Ayer's Cliff et de la Ville de Coaticook afin d'en arriver à une entente pour 2014.

Adoptée à l'unanimité

13 06 085

6.1.1. Jeunesse rurale de la région de Coaticook

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de commandite pour un projet communautaire voué à la jeunesse rurale de la région de Coaticook, soit le «Relait Agricole»;

ATTENDU que le «Relait Agricole», qui représente le regroupement des quatre (4) organismes des jeunesses rurales de la région, a comme objectif de créer un événement où le thème de l'agriculture sera à l'honneur;

ATTENDU que le «Relait Agricole» présente un plan de partenariat;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité de Barnston-Ouest apparaisse dans le livre de conférence et de vente pour un quart de page et que le logo de la municipalité apparaisse en diapositive partagée (1/2) lors du souper ;

Que la municipalité autorise la dépense de 100\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

13 06 086

6.2.1. Les Médiévalestries 2013

ATTENDU que les membres du conseil sont conviés au grand festin médiéval dans le cadre des Médiévalestries qui se tiendront les 22 et 23 juin prochain à Waterville;

ATTENDU que les membres du conseil croient qu'il est important de participer aux activités des autres municipalités de la MRC de Coaticook afin de soutenir nos communautés;

POUR CE MOTIF

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

Que la directrice générale réserve deux billets pour le «Festin gourmand médiéval» dans le cadre des Médiévalestries 2013;

Que le conseil municipal délègue deux (2) personnes pour représenter la municipalité de Barnston-Ouest;

Que la municipalité autorise la dépense de 60\$ reliée à l'achat des billets du «Festin gourmand médiéval».

Adoptée à l'unanimité

13 06 087

6.2.2. 72^e Assises annuelles de la FQM

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise le paiement de l'inscription des conseillers Julie Grenier et Johnny Pizar (madame la maire y étant inscrite par la MRC), aux 72^e Assises de la Fédération québécoise des municipalités, qui se tiendra à Québec les 26, 27 et 28 septembre 2013;

Que la municipalité autorise également les dépenses relatives à ce congrès, c'est-à-dire les frais de déplacement et de repas s'y rattachant. Celles-ci seront remboursées selon les directives inscrites au règlement #235-2012.

Que la municipalité autorise la réservation et la dépense relativement à l'hébergement auprès de la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

13 06 088

6.2.3. La Ressourcerie des Frontières

ATTENDU que la Ressourcerie des Frontières invite les membres du conseil municipal, le 18 juin prochain à la salle du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook afin de présenter le rapport d'activité 2012, de mettre à jour l'étude sur les retombées financières de l'organisme pour les municipalités ainsi que les suivis de l'entente ;

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

Que monsieur Johnny Pizar, conseiller, participe à cette rencontre intermunicipale, au nom de la Municipalité, mardi le 18 juin prochain au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ;

Que les frais de déplacement lui soient remboursés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

6.2.4. Lancement de la saison touristique 2013

L'invitation est déposée au conseil municipal.

6.2.5. AGA SADC de la Région de Coaticook

L'invitation est déposée au conseil municipal.

13 06 089

6.2.6. Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise le paiement total de 520\$ pour inscrire, madame la Maire Ghislaine Leblond, les conseillers(ère) Julie Grenier et Johnny Pizar ainsi que l'inspecteur en bâtiment et environnement Yvan Vanasse, au Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook qui aura lieu le 4 juillet prochain.

Adoptée à l'unanimité

6.2.7. AGA CSSS de la MRC-de-Coaticook et de la Fondation du CSSS
L'invitation est déposée au conseil municipal.

13 06 090

6.3.1. Résolution proclamant les Journées de la culture

ATTENDU que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Barnston-Ouest et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU que la municipalité de Barnston-Ouest a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique familiale ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU que la municipalité diffuse, par le biais de son journal Le Joyau, l'information portant sur les divers outils et organismes voués à la promotion et à la diffusion de la culture dans la MRC de Coaticook (exemple : le passeport culture et la Radio coopérative) ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que la municipalité de Barnston-Ouest, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture ;

Que la municipalité, par le biais du journal Le Joyau, édition de septembre, fasse mention des outils et des organismes voués à la promotion et à la diffusion de la culture dans la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

13 06 091

6.3.2. Rapport du CCU

ATTENDU que lors de la dernière rencontre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) il a été question de la coupe de plusieurs arbres considérés dangereux pour la sécurité ;

ATTENDU que toutes ces demandes doivent être acheminées au CCU pour étude ;

ATTENDU que les membres du conseil désirent alléger le processus d'étude du CCU et permettre aux inspecteurs, en bâtiment et en voirie, de la municipalité d'évaluer les cas qui pourraient survenir ;

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que des lettres soient envoyées aux propriétaires des trois (3) endroits identifiés où les arbres représentent un risque pour la sécurité afin que les mesures nécessaires soient prises ;

Que le conseil mandate la directrice générale de s'informer auprès du service d'aménagement de la MRC de la façon d'alléger les demandes relatives à la coupe d'arbres acheminées au CCU.

Adoptée à l'unanimité

13 06 092

6.3.3. Soumission fauchage des abords de chemin

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité octroie ledit contrat de fauchage des abords de chemin à monsieur Ghislain Hébert au coût de 2 500\$, plus les taxes applicables ;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 06 093

6.3.4. Entretien des plates-bandes du Centre Communautaire

ATTENDU qu'une demande de nettoyage des plates-bandes du Centre Communautaire a été logée auprès de Dana Lea Yorston, responsable de l'entretien du Centre communautaire et du bureau municipal ;

ATTENDU qu'en date du 3 juin 2013, Madame Yorston a effectué trois (3) heures de travaux de nettoyage ;

ATTENDU que, selon Madame Yorston, il reste entre 8 à 10 heures de travaux de nettoyage ;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité accepte que Madame Yorston complète les travaux de nettoyage d'une durée maximale de 10 heures au taux horaire de 15\$/heure fixé dans le contrat d'entretien conclu entre la municipalité et cette dernière en date de septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

6.3.5. Circulation sur le chemin Way's Mills

Les membres du conseil discutent de la vitesse sur le chemin Way's Mills. Ceux-ci demandent à ce que la directrice générale relance la Sureté du Québec afin d'accroître la surveillance dans le village.

6.3.6. Avis de convocation Comité loisir de Barnston-Ouest

La conseillère Julie Grenier informe les membres du conseil que l'assemblée constituante du Comité loisir de Barnston-Ouest se tiendra mardi le 11 juin 2013 à 16h30 au Centre Communautaire.

13 06 094

ATTENDU que le parc de Kingscroft sera partiellement réaménagé en cet été

2013 et que la municipalité désire se départir de ses bancs de parc ;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la municipalité offre ses bancs de parc au Comité loisir de Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

13 06 095

6.3.7. Lettres de remerciement

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la municipalité envoie une lettre de remerciement et une épinglette, de la municipalité, à Meaghan Patterson pour souligner son implication dans sa communauté ;

Que la municipalité envoie une lettre de remerciement à Madame Géraldine Stringer pour la réalisation des bacs à fleurs au Centre Communautaire, à l'ancienne caserne et sur le pont de Way's Mills.

Adoptée à l'unanimité

7.1. Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Madame la maire fait part au conseil de ces diverses activités.

Centre Communautaire : la famille Holmes est prête à faire la liste demandée.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

Les membres du conseil demandent à la Directrice générale de vérifier auprès de la MRC sa vision quant au projet de loi sur les mines et si cette dernière a établi une position sur ce sujet.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mai 2013.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mai 2013.

13 06 096

9.2. Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour l'enrobé bitumineux sur les chemins Kingscroft et Corey

ATTENDU la résolution # 13-05-075 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Sintra Estrie et Couillard Construction à soumissionner pour l'enrobé bitumineux sur les chemins Kingscroft et Corey ;

ATTENDU que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard à 13h00 le 27 mai 2013, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour à 13h05, à savoir :

	SOUMISSIONNAIRES	TOTAL EXCLUANT LES TAXES	DEPENSE NETTE
A	SINTRA ESTRIE	47 436\$	54 542.54\$
B	COUILLARD CONSTRUCTION	43 500\$	50 083.11\$

ATTENDU que la municipalité doit adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat pour l'enrobé bitumineux sur les chemins Kingscroft et Corey au plus bas soumissionnaire conforme soit, l'entreprise Couillard construction aux montant de 43 500\$ plus les taxes applicables ;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 06 097

9.3. Résolution autorisant l'appel d'offres pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder aux deux (2) appels d'offres, à savoir :

1. «Entretien et déneigement des chemins d'hiver» pour les saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 pour le circuit #1 ;
2. «Entretien et déneigement des chemins d'hiver» pour les saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 pour le circuit #2.

Adoptée à l'unanimité

13 06 098

9.4. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU que les travaux de voirie sur les chemins suivants sont jugés prioritaires :

Travaux de rechargement de gravier (Coût estimé avant taxes 56 000\$)

- 1 km chemin Ball Brook
- 2 km chemin Isabelle
- 1 km chemin Simard

POUR CES MOTIFS,

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

De soumettre ladite demande d'aide financière pour les travaux ci-haut mentionnés dont les coûts approximatifs s'élèvent à 56 000\$ (avant les taxes applicables), auprès de Monsieur le député et ministre Réjean Hébert pour fin de subvention de 30 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adoptée à l'unanimité

9.5. Résolution pour une demande de révision à la programmation de la TECQ

ATTENDU qu'en date du 4 avril 2011, le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest a approuvé la programmation des travaux pour fin d'acceptation auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ;

ATTENDU que l'ensemble des budgets n'ont pas tous été dépensés dans le cadre de la programmation initiale 2010-2013 présentée au MAMROT en avril 2011 ;

ATTENDU que les travaux devront être effectués au plus tard le 31 décembre 2013 ;

ATTENDU que dans le cadre de la présente demande de révision de la programmation, les travaux suivants sont proposés :

PRIORITÉ #4 – TRAVAUX DE VOIRIE

- **Rechargement de gravier sur les chemins Buckland, Jordan, Provencher, Roy Nord et Stage pour un coût de 102 771\$.**

ATTENDU que le montant de 78 730\$ représente la contribution gouvernementale et que le montant de 24 041\$ représente la contribution municipale (atteinte du seuil d'immobilisation) ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;

Que, par cette résolution, le conseil municipal approuve la demande de révision de la programmation des travaux, ci-haut mentionnés, pour fin d'acceptation auprès du MAMROT dans le cadre de la TECQ 2010-2013.

Adopté à l'unanimité

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer.

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 6 mai 2013- #13-05-077	40 542.53\$
B) Dépenses incompressibles	5 282.57\$
C) Salaires mai 2013	7 482.92\$
D) Comptes à payer au 3 juin 2013	176 211.55 \$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 176 211.55\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

11.1. Boîtes en coroplaste pour les contenants consignés

La directrice générale transmet l'information reçue de Monique Clément concernant la possibilité d'achat en groupe de boîtes en coroplaste pour les contenants consignés.

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

13 06 101

13. Levée de la séance ordinaire du 3 juin 2013

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h33.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.